"Défense de l'Europe" dans Corriere della Sera (5 avril 1949)

Légende: Le 5 avril 1950, le quotidien italien Corrière della Sera s'interroge sur les capacités militaires de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN) et souligne l'importance de l'assistance militaire et financière des États-Unis pour la défense de l'Europe occidentale.

Source: Corriere della Sera. 05.04.1949, n° 81; anno 75. Milano: Corriere della Sera. "Difesa dell' Europa", auteur: Luzzatti, Ivo, p. 1.

Copyright: (c) Traduction CVCE.EU by UNI.LU

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays. Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL:

 $http://www.cvce.eu/obj/defense_de_l_europe_dans_corriere_della_sera_5_avril_19\\ 49-fr-7aba2485-9e62-4c22-a705-57dd2527d961.html$



Date de dernière mise à jour: 02/08/2016



Défense européenne

Le communiqué publié à l'issue des réunions qui ont rassemblé ces derniers jours à La Haye les différents organismes politiques du pacte atlantique mentionne que furent approuvés non seulement les accords portant sur les principes stratégiques à mettre en œuvre en cas de conflit armé et les obligations de chaque pays associé dans le cadre général des opérations, mais aussi le plan de défense de la zone nord-atlantique. On ne pouvait évidemment s'attendre à plus de précisions: les communiqués officiels des conférences internationales doivent, pour des raisons évidentes, rester vagues et optimistes. Il serait toutefois vraiment intéressant de savoir comment on a éliminé toutes les variantes et les questions épineuses inhérentes aux effectifs, armements, matériels, équipements, etc., lesquels représentent la clé du succès de chaque opération, étant donné que seule la connaissance de tout cela nous fournirait suffisamment d'éléments pour juger en fonction de la réelle importance des plans et des possibilités concrètes qu'offre leur mise en œuvre.

En effet, la solution à tout problème stratégique est étroitement liée à certaines données bien déterminées, parmi lesquelles celles qui relèvent de l'état des forces en présence, et à ce propos, dans ces mêmes colonnes, a déjà été mis en avant le grand déséquilibre existant particulièrement au niveau des capacités terrestres entre le camp soviétique et l'alliance atlantique. Il s'agit d'un handicap d'autant plus important, que quelque soit le plan de guerre adopté à La Haye, la défense de notre continent devra, du moins dans la phase initiale du conflit, être confiée, justement, aux forces terrestres, lesquelles n'étant pas en assez grand nombre, ne seraient même pas en mesure d'ébaucher un semblant de résistance face aux 200 divisions russes déjà prêtes.

Face à une telle situation, le gouvernement américain a débloqué un fonds d'un milliard trois cent millions de dollars dans le but de participer au renforcement du potentiel militaire des pays membres de l'Alliance: mais pour être en mesure de justifier une telle politique en fonction des résultats qui pourront être atteints, il serait intéressant avant tout de fixer ce qu'il faudrait aux pays européens afin que leurs ressources militaires soient en mesure d'offrir une garantie de défense acceptable contre toute attaque ennemie, du moins jusqu'au moment où le poids des troupes américaines se fera sentir directement sur le champ de bataille.

Sans se livrer à un examen très détaillé des données relatives à ce calcul, l'ensemble des besoins militaires, limité aux seules forces terrestres, peut être fixé au maximum à un chiffre compris entre 40 et 50 divisions.

Il faudrait donc doubler le nombre des grands effectifs déjà existants; mais si à une telle exigence, dont il faut tenir compte, s'ajoutent aussi les besoins non moins urgents des forces aériennes, on atteint un chiffre vraiment très élevé, et face auquel, sans avoir peur de pêcher par excès de pessimisme, on peut conclure que les fonds alloués par le PAM s'avèrent tout à fait insuffisants à mettre sur pied le potentiel militaire indispensable à la défense de l'Europe occidentale dans la première phase du conflit. Il s'agit pourtant là de la condition sine qua non à la mise en œuvre du plan de guerre déjà approuvé, lequel,



selon les déclarations publiques du général Bradley, exclut toute idée de retrait préventif, en mettant au contraire l'accent sur une défense poussée le plus possible vers l'est.

Pour remédier à cette situation déficitaire, il ne resterait plus qu'à consacrer aux forces terrestres l'ensemble du budget du PAM, en sacrifiant à cet effet les besoins de l'aviation. À ce propos, il convient de noter que lors de la répartition entre les différents pays des engagements au niveau des combats aériens, les États-Unis se sont réservés les opérations stratégiques, tandis que la Grande-Bretagne et la France se sont vues confier des objectifs essentiellement tactiques, parmi lesquels figurent au premier plan l'arrêt de la progression des colonnes soviétiques vers l'Ouest, au moyen d'une impénétrable barrière de feu et d'un bouleversement des voies de communication. Il n'y a aucun doute à avoir quant aux résultats des bombardements aériens dans le cadre d'un conflit à venir; toutefois, leur efficacité se manifeste particulièrement par la continuité de l'action dans le temps et quand elle est dirigée contre des cibles territoriales: des endroits peuplés, des complexes industriels et autres centres vitaux de l'adversaire. Par contre, le bombardement d'objectifs mobiles, particulièrement lorsqu'ils se trouvent sur des terrains accidentés et couverts, où il est plus facile de les dissimuler, se révèle moins efficace.

Quoi qu'il en soit, même si de telles dispositions devaient être adoptées, cela n'éliminerait pas pour autant les difficultés financières déjà évoquées, auxquelles il faudra pourtant trouver une solution, mais uniquement dans le cadre politique.

En effet, déjà certaines voix qui font autorité se sont fait entendre pour démontrer la nécessité d'un réarmement contrôlé de l'Allemagne, car il s'agirait là d'un moyen de faciliter la préparation opportune des forces atlantiques, alors que des communiqués de presse font état de projets en cours pour disposer de bases aériennes situées en territoire espagnol. Ces propositions présentent deux aspects essentiels: le premier, politique, est certainement du plus grand intérêt, mais au vu du caractère technique de ces notes, il ne sera pas analysé; le second est d'ordre militaire. Il est inutile de se perdre en propos superflus, tant il semble évident que vu sous cet angle, l'approbation de la création d'un certain nombre de divisions allemandes permettrait de palier efficacement certaines difficultés liées aux besoins des effectifs, bien que celles relatives à l'armement et à l'équipement seraient toujours d'actualité. Les avantages qu'offrirait une base aérienne en Espagne seraient incomparables, mais ils ne concernent pas le problème étudié: la préparation opportune d'une force terrestre capable de résister seule, et durant quelques mois, à l'attaque ennemie.

En outre, il faudrait un laps de temps assez long avant que les deux propositions — de par leur impact politique — soient opérationnelles, alors qu'au contraire, il serait préférable d'aboutir rapidement à une solution d'ensemble du problème.

De l'autre côté de l'Atlantique, on a invité plus d'une fois les pays amis de l'Europe à rechercher, avant tout, les moyens propres de renaître, créant de la sorte sur le vieux continent une atmosphère de sérénité garantie par la signature d'accords féconds dans le cadre des relations politiques et économiques puisque le malaise dans lequel ils vivent les empêche de progresser. Cependant, les exigences en matière de potentiel militaire, qui



ont été mentionnées plus haut, sont telles qu'elles surpassent cette contribution et les fonds du PAM. L'Europe ne disposant pas des moyens pour pourvoir seule aux besoins restants, il faudra donc encore une autre intervention de la part des États-Unis.

Les options pour un tel engagement semblent être au nombre de deux: la première est financière, il s'agirait d'augmenter de façon substantielle la somme déjà allouée aux aides; la seconde est militaire, et passerait par l'augmentation du nombre des divisions en en transférant certaines de façon permanente en Europe. Prendre de telles mesures relève de la compétence exclusive des États Unis, si bien qu'il ne faille pas procéder à leur examen. Quoi qu'il en soit, une solution rapide s'impose et revient seulement aux chefs de gouvernement, lesquels doivent donc fournir aux chefs militaires les moyens de mener les opérations, sans lesquelles tout plan aussi parfait soit-il est irrémédiablement condamné à échouer.

Ivo Luzzatti

